

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

REÇU
08 FEV. 2016
N° 14734*02
D.R.E. S.C.T. 2016
DECL N° 20
Préfecture de la Sarthe

Date de réception 04 FEV. 2016	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 04 FEV. 2016	N° d'enregistrement 2016-1816
--	--	---

1. Intitulé du projet

projet d'extension réserve du SUPER U ARNAGE
parcelles cadastrales AA 6,7,104,109,110

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°36	Aménagement et construction d'une extension d'un supermarché vente - réserves - laboratoires - divers pour une SHON supérieure à 10 000 m2 et inférieure à 40 000 m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'opération comprend :

- l'extension du site à l'Est avec l'acquisition de la parcelle adjacente occupée par la société VEOLIA Transports le bâtiment sera conservé en l'état et la moitié Ouest aménagée pour les besoins du projet
- l'extension du magasin (3960 m2) sur la partie Sud au droit de la cour de service actuelle et de la parcelle AA109 cette extension vise à augmenter la surface de vente de 1360 m2 et créer de nouvelles réserves et locaux techniques
- la création d'une nouvelle cour de service et d'une nouvelle zone de réception de marchandises accessibles depuis la rue des Collèges par une nouvelle voie d'accès PL aménagée au Sud de la parcelle AA109
- l'aménagement d'un nouveau bassin d'orage dimensionné selon ces nouvelles surfaces (cf. note relative à la gestion des eaux pluviales en annexe)

4.2 Objectifs du projet

une première phase du projet qui a fait l'objet d'un permis de construire accordé le 28/05/2015 avait pour objectif d'augmenter les surfaces de stationnement de véhicules à simple rez de chaussée et sur un parking à 2 niveaux (rez de chaussée + 1 étage)

les objectifs du projet, phase 2, sont, d'une part, d'augmenter les surfaces de vente et, d'autre part, d'augmenter les surfaces de stockage de la réserve et des locaux techniques.

le projet intègre notamment les aménagements nécessaires à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'intégration paysagère et la gestion des eaux pluviales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'extension du supermarché s'effectue en 2 phases :

une première phase d'extension des parkings par la création d'un parking simple rez de chaussée à l'Ouest (création de 130 places supplémentaires) et d'un parking à 2 niveaux au Sud (création de ~~308~~ places ¹⁴⁰ supplémentaires) qui a fait l'objet d'un permis de construire accordé le 28/05/2015

une deuxième phase d'extension vers le Nord pour l'aménagement de la cours intérieure, du bassin d'orage et de l'extension de la réserve

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

en phase d'exploitation, le projet devra être associé à une augmentation de la fréquentation du supermarché soit une augmentation du trafic routier (de combien ?), des horaires d'ouverture ?

L'accessibilité pour les PL à la réserve sera aussi modifiée afin de séparer les flux de livraison des flux de véhicules de la clientèle

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision, de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet n'est soumis aucune procédure d'autorisation
l'exploitation des installations et activités de stockage et distribution de carburant relève du régime de déclaration au titre des ICPE
Le projet global en 2 phases a fait l'objet de deux permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

sans objet, demande spécifique des services instructeurs du permis de construire liée une construction supérieure à 10 000 m²

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain	73 291 m ²
bâtiments	20 003 m ²
voiries	26 705 m ²
espaces verts	12 801 m ²
non aménagé	13 782 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Bd Pierre Lefauchaux
Le Petit Nauguibert
72 230 ARNAGE

Coordonnées géographiques¹ Long. 0° 10' 56" E Lat. 47° 56' 23" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

sans objet

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

sans objet

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

actuellement site entreprise VEOLIA Transport pour le stationnement de cars
site quasiment imperméabilisé à 100 % comprenant un bâtiment de 2340 m2

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme en date du 30/06/2011
Le site est en zone UP
Les activités commerciales ne sont pas interdites
les constructions à usage d'entrepôts sont autorisées lorsqu'elles sont liées à une activité existantes et implantées sur une même unité foncière de l'activité existante comme dans le cas présent

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF 520007287 Bois et landes entre Arnage et Changé à plus de 500 m à l'Est ZNIEFF 520016170 Aéroport Le Mans Arnage à plus de 500 m à l'Est
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sans objet SARTHE
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sans objet SARTHE
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	parc naturel régional FR8000034 à plus de 30 km réserve naturelle régionale FR9300124 Bas Marais tourbeux de la basse goulandière à 10 km à l'Est
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	plan de prévention du bruit et de l'env. (PPBE) de LE MANS METROPOLE RD323 entre Arnage et La Flèche et RD 326 entre RD323 et 23, infrastructures concernées par la carte stratégique de bruit RD1475, inférieur à l'iso 55-60 dB au niveau du super U

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site n'est pas situé dans un périmètre de protection d'un site classé
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de zone humide probable à proximité plan d'eau au Nord Sarthe à 300 m à l'Ouest
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Sarthe Agglomération du Mans approuvé le 17/05/2001 PPRT Butagaz 72, effets thermiques et surpression, approuvé le 22/11/2010 site en dehors des zones d'effets
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de site pollué (cf. base de données BASIAS)
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la commune d'ARNAGE est incluse dans la zone de répartition des eaux de l'aquifère du Cénomaniens toutefois le projet ne prévoit pas de prélèvement et de rejet dans le sol
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site non inclus dans le périmètre de protection de captage d'AEP (cf. ARS)
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site non inclus dans le périmètre de protection de site inscrit ou classé
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site FR5200647 Vallée du Narais, forêt de Bercé, ruisseau de Dinan à plus de 14 km à l'Ouest site FR5202005 Châtaigneraies à Osmoderma eremita à plus de 17 km au Sud
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site ne se trouve pas dans le périmètre de protection de monuments historiques. les monuments historiques sont situés à plus de 500 m du site (cf. culture.gouv.fr)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consommation d'eau annuelle est de l'ordre de 7000 m ³ pour les usages suivants : usage sanitaires fabrication boulangerie et pâtisserie nettoyage à noter que les eaux pluviales de toitures de l'extension seront récupérées vers une cuve de récupération pour une utilisation pour les lavages des quais cette extension ne sera pas associée à une augmentation significative de la consommation d'eau
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	absence de prélèvement d'eau dans le milieu naturel le rejet des eaux pluviales est et sera réguler par un bassin d'orage dimensionné selon les règles de l'art (cf. note de dimensionnement) et muni d'un séparateur d'hydrocarbures
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'extension du supermarché s'effectue au niveau de terrain déjà aménagé en zone urbanisée et à l'extérieur de zones naturelles protégées. Il n'entraînera donc aucune perturbation sur la biodiversité
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	absence de zone à sensibilité particulière au niveau du projet et dans l'environnement proche

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'extension du supermarché s'effectue au niveau de terrain déjà aménagé en zone urbanisée
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet n'est pas associé à une modification de la station de distribution de carburant qui relève des ICPE au régime de la déclaration. Les activités de découpe, préparation et stockage au de produits d'origine animale ne sont pas non plus génératrices de risque technologique. cette installation déclarée ne génère pas de zones d'effets à l'extérieur des limites du site
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet n'engendrera pas de risque naturel, le rejet des eaux pluviales sera réguler de manière l'impact hydraulique des eaux de ruissellement des aires imperméabilisées
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les activités du supermarché n'engendrent pas de risque sanitaire il n'y a notamment pas de tour aéroréfrigérante
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le fonctionnement des installations techniques comme les groupes froids sont susceptibles de générés des émissions sonores le trafic routier lié au supermarché (PL, VL) est aussi susceptible de générer du bruit
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutefois, compte tenu de l'implantation du site, des dispositions constructives, le projet ne sera pas associé à des nuisances sonores
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'activité de boulangerie est susceptible de générer des odeurs ces odeurs de boulangerie ne sont pas susceptible de générer une nuisance olfactive
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	aucune installation ne sera susceptible de générer des vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>le site engendrera des émissions lumineuses : éclairage des parkings, enseignes lumineuses / éclairage intérieur</p> <p>pour des raisons de sécurité, l'éclairage du parking restera en fonctionnement la nuit</p> <p>les enseignes sont éteintes la nuit à partir de 21h00 et 100% de l'éclairage va passer au led y compris le parking et l'éclairage extérieur qui est déjà fait, le magasin et les réserves sont en T8 et vont passer au led</p> <p>compte tenu de l'implantation du site et son environnement, notamment la situation des parkings cachés des habitations le site n'engendrera pas de nuisance lumineuse</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>le chauffage sera au gaz de ville générant des rejets dans l'air limité en terme de polluant</p> <p>au niveau de la boulangerie, les fours sont électrique</p> <p>l'activité n'engendrera donc pas de rejets polluants significatifs dans l'air (vapeur d'eau, gaz de combustion de gaz de ville)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>les rejets hydrauliques du site sont,</p> <p>d'une part, les eaux usées sanitaires, nettoyage qui sont rejetées au réseaux eaux usées communales,</p> <p>d'autre part, les eaux pluviales, celles des toitures de l'extension étant récupérées dans une cuves pour être utilisées en eaux de nettoyage des quais et les autres eaux pluviales transitent par un séparateur hydrocarbures, un bassin d'orage avant de rejoindre la Sarthe</p> <p>tant en terme de qualité que de quantité, les eaux pluviales n'engendreront donc pas d'impact sur le milieu naturel</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>le site génère essentiellement des déchets non dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> * d'emballages cartons, plastique, bois, verre, * alimentaires * administratifs (papiers) <p>et quelques déchets dangereux (boues de séparateur hydrocarbures, entretien des installations techniques, fluides frigorigène)</p> <p>ces déchets sont récupérés par des sociétés spécialisés et traités selon la réglementation en vigueur.</p> <p>A noter qu'afin de diminuer les volumes, le site dispose de presses hydrauliques</p> <p>un partenariat a été mis en place avec une entreprise qui reprend toute la démarque pour la distribuer à des œuvres caritatives</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>bien qu'en dehors de périmètre de protection de monument historique ou de site inscrit/classée</p> <p>des dispositions ont été prises en termes de hauteur de construction, d'architecture (simple), d'aménagement paysager de l'extérieur (végétation) pour l'intégration du projet dans son environnement</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>le projet n'engendre aucune modification des activités humaines</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension du SUPER U d'ARNAGE ne nécessite pas de faire d'une étude d'impact et donc qu'il peut en être dispensé, en effet :

cette extension se fait sur un secteur déjà urbanisé et éloigné de sites naturelles, parcelle actuellement utilisée pour le stationnement de cars

cette extension n'est pas associée à une augmentation significative d'un impact de l'activité commerciale du site existant (augmentation de la surface de réserve essentiellement, commerce et parking)

les activités et installations du SUPERMARCHÉ ne sont pas de nature avoir un impact sur l'environnement les travaux d'aménagement et de construction ne seront pas non plus associés un impact environnemental significative.

A noter de plus que dans le cadre de ce projet, le SUPER U a prévu de revoir toute son installation de production de froid afin de réaliser des économies d'énergie (vitrines fermés, passage au fluide CO2).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 6 : localisation des ZNIEFS (cf. partie 5.2)
annexe 7 : localisation des zones humides (cf. partie 5.2)
annexe 8 : note de dimensionnement et plan de gestion des eaux pluviale (cf. partie 6.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

ARNAGE

le,

21-12-2015

Signature



SUPER U
 CARL SOFANE
 Au Capital de 1 280 000 €
 Ctré Cial Rive Sud - Bd Pierre Le Faucheux
 72230 ARNAGE
 Tél. 02 43 21 22 23 - Fax 02 43 21 43 75
 500 016 191 RES LE MANC VIA 62 20 000 000